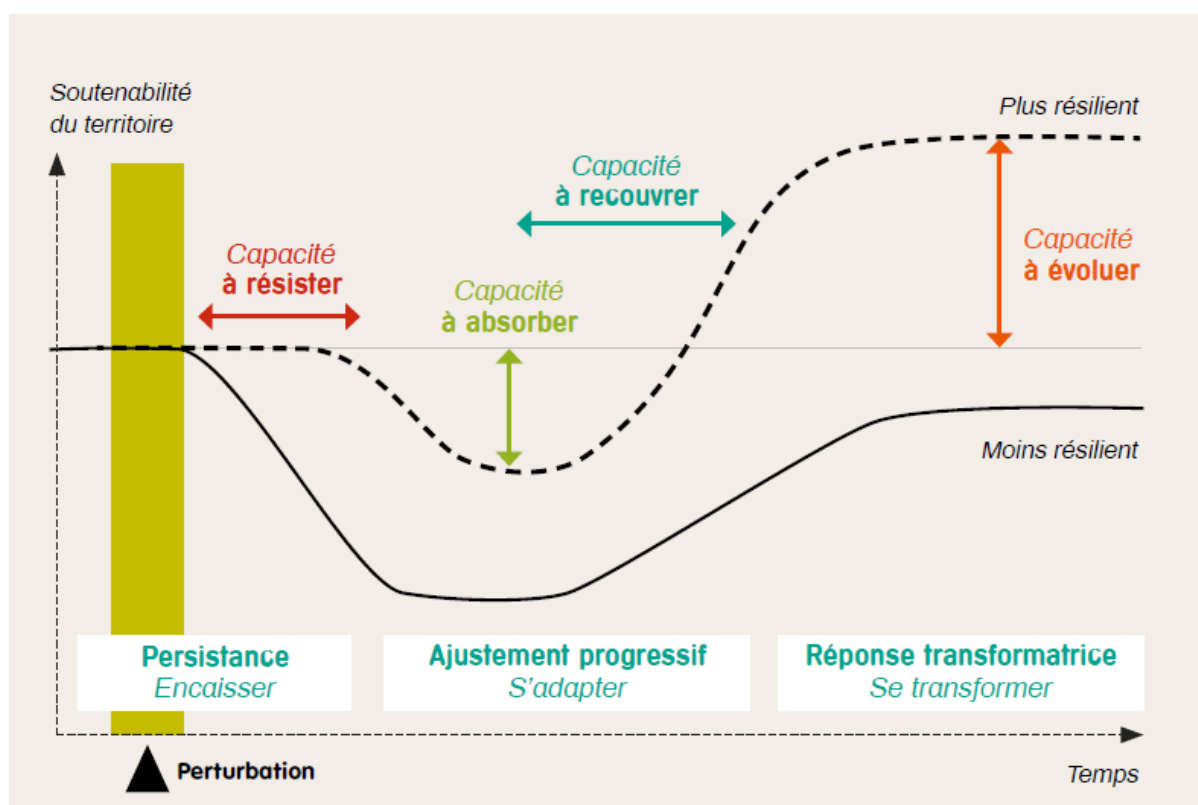


Note de synthèse – Résilience territoriale



Qu'est-ce qu'un territoire résilient ?

Dans le cadre de ce projet, nous comprenons la notion de « résilience territoriale » comme étant la capacité d'un territoire à anticiper, s'adapter et se transformer face aux changements lents ou soudains qui peuvent l'affecter dans toutes ses composantes (populations, infrastructures, flux...) et ce, de façon à améliorer sa capacité à répondre aux besoins de ses acteurs et habitants.



Source : Cerema

Une démarche de sobriété et de justice sociale

La résilience territoriale constitue le cadre intégrateur sur lequel les territoires partenaires ont décidé de s'appuyer pour le renouvellement des politiques publiques. La résilience territoriale va ainsi servir de boussole pour la définition et l'orientation d'une stratégie de développement territorial qui permette de proposer des conditions de vie digne pour la diversité des êtres humains et non-humains, tout en restant dans les limites de ce que la planète peut offrir.

En effet, dans le cadre de cette approche, le territoire cherche à inscrire son action dans les limites planétaires et les contraintes futures. Il veille à limiter sa vulnérabilité en préservant les ressources dont il dépend, en réduisant ses impacts écologiques et en favorisant la régénération des écosystèmes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières.

Cette démarche de sobriété et de protection du vivant est couplée à une réflexion collective sur la réponse aux besoins essentiels de la population, dans une démarche de justice sociale.

Sept principes-guides

La transformation sociale-écologique des territoires pourra s'appuyer sur les 7 principes suivants de résilience territoriale.

Anticipation et adaptation des politiques

Un territoire résilient connaît ses vulnérabilités et les risques auxquels il pourrait potentiellement devoir faire face. Il pense en amont à la manière dont il va pouvoir permettre la continuité des activités et services essentiels, quoi qu'il arrive ; il élabore une stratégie dans ce sens en incluant les acteurs concernés. Il travaille à la fois dans le temps court pour répondre aux urgences et dans le temps long pour anticiper les changements de fond. Il surveille l'évolution des variables clés et adapte ses actions pour tenir compte des meilleures informations disponibles.

Par exemple, en réponse à la crise énergétique, un territoire pourra mettre des chauffoirs à disposition de ses habitants en difficulté. En parallèle, il mettra en place une politique de rénovation énergétique des logements sociaux afin d'en diminuer les besoins énergétiques et développera des partenariats pour la production d'énergies renouvelables accessibles à ses acteurs et habitants.

Diversité et redondance

Plus un système dispose de ressources alternatives, plus il est résilient. Diversifier et multiplier les solutions et les acteurs permettant de répondre à un même besoin donne davantage de garanties à un territoire quant à sa capacité à assurer la continuité des activités et services en cas de choc.

Par exemple, multiplier les exploitations agricoles actives sur un territoire et diversifier les types de cultures aidera à maintenir un certain niveau de production alimentaire, malgré la survenue de potentiels événements climatiques défavorables.

Robustesse et effet tampon

Pour résister plus longtemps en cas de choc et maintenir un niveau plus élevé de réponse aux besoins fondamentaux de ses acteurs et habitants, un territoire résilient privilégiera les solutions de faible niveau technologique et/ou basées sur la nature, plus robustes face aux potentielles perturbations et plus à même de les absorber. Il constituera également des stocks collectifs de biens essentiels pour parer aux éventuelles ruptures momentanées d'approvisionnement.

Par exemple, dans la perspective de précipitations anormalement denses, un territoire résilient privilégiera l'aménagement de noues d'infiltration et de zones naturelles de débordement de cours d'eau par rapport à la construction de digues susceptibles de se rompre et d'amplifier les problèmes en aval. Il veillera également à constituer des réserves d'eau potable pour parer à d'éventuelles ruptures de canalisations en cas d'inondation.

Approche agile et systémique

Un territoire résilient se prépare au changement en acceptant l'incertitude et la complexité. Il passe d'une gestion « ressource par ressource » à une gestion plus intégrée et « chemin faisant » des systèmes socio-écologiques. L'approche agile implique de réadapter continuellement sa manière de faire en fonction des obstacles mais aussi des opportunités. Cela peut impliquer des changements institutionnels ou la réorganisation des responsabilités et compétences.

Par exemple, un territoire qui veut travailler sur la création d'emplois locaux identifiera les secteurs dans lesquels développer le tissu économique pour répondre aux besoins humains, comme l'alimentation, la santé, l'habitat, et l'environnement. Il identifiera également les leviers à activer en termes de formation professionnelle, de gouvernance partagée et de partenariats publics-privés-citoyens pour favoriser le développement économique attendu.

Expérimentation et apprentissages

L'expérimentation et les apprentissages par le biais de la gestion adaptative et collaborative sont des mécanismes importants pour le renforcement de la résilience d'un territoire. Pour permettre l'adaptation au changement, un territoire résilient tente de nouvelles expériences à petite échelle, en consigne les enseignements et adapte les projets d'action avant de les déployer plus largement.

Par exemple, à la suite d'un choc comme une inondation, un territoire résilient évaluera l'ampleur des dégâts et leurs effets sur les personnes, les écosystèmes, les organisations, les infrastructures et les flux de biens et de services. Il interrogera les parties prenantes sur leur vécu et consignera les principaux enseignements sur les éléments ayant constitué des freins ou au contraire ayant aidé à maintenir ou rétablir des niveaux adéquats de réponse aux besoins. Il adaptera ses actions et stratégies en tenant compte de ces enseignements.

Mise en capacité et auto-organisation

Un territoire ne peut pas être résilient si sa population ne l'est pas. La capacité d'agir des personnes est donc développée autant que possible tandis que les inégalités sont réduites au maximum, de façon à garantir une cohésion sociale forte, elle-même favorable à l'entraide. Un territoire résilient met ainsi en place les conditions d'un dialogue inter-acteurs, d'un apprentissage collectif et d'une co-élaboration des réponses les mieux adaptées aux réalités locales. Il offre un cadre permettant aux acteurs et habitants d'être associés à la gouvernance, à la mesure de leurs expertises et aspirations, en favorisant l'auto-organisation et la prise de responsabilités, pendant et en dehors des périodes de crise.

Par exemple, un territoire résilient impliquera les citoyens dans l'édification et la mise en œuvre de ses projets de rénovation urbaine. Il déploiera un processus de réflexion favorisant l'émergence de projets davantage en phase avec les besoins et aspirations de la population.

Autonomie et partenariats

Un territoire résilient a conscience de ses interdépendances vis-à-vis d'autres territoires. Il cherche tant à renforcer son autonomie pour assurer la rencontre des besoins de base de ses acteurs et habitants, qu'à développer les collaborations avec ses voisins, dans l'optique de mettre en place des partenariats d'échanges.

Par exemple, un territoire où dominant les grandes cultures pourra proposer de fournir son voisin davantage boisé en énergie éolienne à un prix juste et stable, en échange d'un accès privilégié pour ses habitants aux ressources de la forêt. Les deux territoires développeront en parallèle le maraîchage en circuit court.